



## Droit en cas de violence non certifier

Par **coadou lynda**, le **20/04/2017** à **23:25**

bonjours,

Voila y'a quelque mois le 11 novembre 2016 j'ai etait victime d'un accident mais la parti averse a porte plaint contre mois pour violence n'ayant entraine aucune incapacite de travail y'a pas de certificat medical ni temoin et je ne les pas taper juste porter secoue qu'est que j'encour, y'a u proces verbal de gendarmerie et lors de sa convocation il a dit qu'il avait enmener sa petite fille a l'ecole le 11 novembre au matin deja un jours ferie y'a pas d'ecole. Lors de mon passage au tribunal sa sera sa parole contre la mienne j'aurai voulu c qui m'attend.merci  
[smile17]

Par **coadou lynda**, le **22/04/2017** à **12:07**

bonjours,

Voila y'a quelque mois le 11 novembre 2016 j'ai etait victime d'un accident mais la parti averse a porte plaint contre mois pour violence n'ayant entraine aucune incapacite de travail y'a pas de certificat medical ni temoin et je ne les pas taper juste porter secoue qu'est que j'encour, y'a u proces verbal de gendarmerie et lors de sa convocation il a dit qu'il avait enmener sa petite fille a l'ecole le 11 novembre au matin deja un jours ferie y'a pas d'ecole. Lors de mon passage au tribunal sa sera sa parole contre la mienne j'aurai voulu c qui m'attend.merci